

advenu de tous les projets qui ont été rejetés entre le mois d'octobre et la date limite fixée au mois de janvier? Tous ces groupements représentant des milliers de Canadiens—associations communautaires et religieuses, clubs «Lion», conseils communautaires et municipaux—ont soumis des projets à la douzaine qui ont été automatiquement éliminés sans que le gouvernement s'en préoccupe davantage. Voilà qui est injuste. Les projets qui ont été soumis au cours des mois d'octobre, de novembre, de décembre et de janvier méritaient certes une certaine attention. Tous ces gens ont été pris d'enthousiasme et sont passés à l'action. On a donné à leurs dirigeants officiels des raisons d'espérer. Le gouvernement a rejeté leurs projets automatiquement en janvier et il agit encore de même aujourd'hui. C'est une question très sérieuse. J'affirme qu'il y a des milliers de Canadiens dans tout le pays qui sont déçus de la façon désinvolte dont le gouvernement a choisi les programmes, et voilà que ça continue.

Le gouvernement doit encore admettre aujourd'hui qu'il n'a pas réussi à enrayer vraiment le chômage. Il a recouru à un expédient en octobre en instituant son programme d'initiatives locales. Nous y avons applaudi, sachant le besoin d'un programme à court terme se faisait sentir. Aujourd'hui, un autre expédient vient s'ajouter à celui d'octobre. C'est exactement ça. Rien n'indique qu'un programme à long terme a été prévu pour accroître les possibilités d'emploi l'an prochain. Il incombe au gouvernement de faire davantage pour les Canadiens et de ne pas se contenter d'expédients comme ce programme à court terme. Évidemment, à la veille du 8 mai, nous attendons avec impatience le dévoilement d'un programme beaucoup plus vaste propre à s'attaquer vraiment au chômage. Ce n'est pas ce qui va solutionner le problème. A cause des restrictions qu'annonce aujourd'hui le ministre, les Canadiens qui se voient de ce fait rayés du programme ressentiront un très vif mécontentement.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, il est impossible, évidemment, de ne pas se réjouir du peu de choses qu'annonce le ministre. Je lui dirais cependant, ainsi qu'au gouvernement, qu'il est difficile de concevoir qu'on aurait pu accomplir moins.

Sauf erreur, quelque 3,800 programmes ont été admis aux termes du PIL, auxquels s'ajoutent 1,800 programmes municipaux, soit un total de 5,600. Le gouvernement a apparemment déjà décidé qu'environ 1,200 seulement seront prolongés jusqu'au 30 septembre.

Comme solution au problème du chômage, le PIL était, dès son début, manifestement insuffisant et ne valait rien. La réponse actuelle au problème du chômage cet été est encore inférieure à cela: 1,200 projets créeront probable-

ment moins de 10,000 emplois à un moment où il y a beaucoup plus de 600,000 chômeurs et où l'institut de l'université de Toronto, dont j'ai parlé hier, prévoit un taux désaisonnalisé de chômage de plus de 6 p. 100 pour toute l'année et pour 1973. C'est pourquoi je tiens à préciser que, bien que mes collègues et moi-même nous réjouissons de voir qu'au moins 10,000 Canadiens de plus pourront avoir un travail rémunéré pendant trois ou quatre mois, nous ne pouvons nous empêcher de critiquer le gouvernement pour son manque d'imagination lorsqu'il s'agit d'essayer de résoudre un problème aussi répandu dans tout le pays.

Si le Programme d'initiatives locales n'a pratiquement pas aidé à résoudre le problème du chômage, il était ingénieux et il l'est toujours dans la mesure où il a permis à certaines personnes de fixer leur propre programme et de faire quelque chose qui ait un sens pour leur communauté. Mais de nombreuses communautés ont été délaissées. Beaucoup de demandes ont été refusées. Beaucoup de municipalités et de provinces n'ont pas eu ce que, d'après elles, elles auraient dû avoir.

Au lieu de prolonger tout le programme pendant quelques mois de manière à avoir le temps d'élaborer un programme permanent de ce genre qui fasse participer les jeunes gens et d'autres personnes d'une manière continue en ce sens qu'ils se créeraient non seulement un emploi mais qu'ils offriraient aussi un service à leur communauté, le gouvernement a adopté une attitude typique—et c'est à regret que je le dis—c'est-à-dire qu'il a plutôt lancé un programme dont il pourra se vanter au cours de la campagne électorale qui se déroulera cet été ou lorsque le premier ministre (M. Trudeau) décidera de déclencher des élections. Je tiens donc à dire au ministre qu'une telle solution est tout à fait inacceptable, même dans le cadre restreint du Programme d'initiatives locales ou PIL. Quelque 4,000 projets déjà en cours devront être abandonnés le 31 mai. Les critères énoncés par le ministre dans sa déclaration me paraissent presque incompréhensibles. Je ne sais pas de quoi il parle. Quelle signification ont ces trois critères pour lui? Même s'ils voulaient signifier quelque chose, ce ne sont pas ceux qui conviennent au programme.

Les animateurs du PIL ont formé un comité. Il sont tenu une réunion à Toronto hier soir. Certains sont venus à Ottawa aujourd'hui et ont rencontré des députés. Ils demandent la prolongation de leurs programmes et que ceux-ci entrent à titre permanent dans le cadre des activités gouvernementales à l'échelon local. Il est honteux que le ministère n'ait pu annoncer qu'un programme de si minime importance.